

# La Lettre d'Argentine

## Vaccination COVID-19

Un centre de vaccination est ouvert à l'Hopital de St Jean.

Il est actuellement ouvert pour les personnes de plus de 75 ans **uniquement sur rendez-vous** :

- En priorité en ligne sur Doctolib.fr
- Par téléphone au 04 79 20 71 42

Pour les personnes ayant des difficultés de déplacement, contactez la mairie.



Voir le site de la mairie  
pour plus de détails

## Pylône SFR à la Torchette (près de l'ancienne gare)

Comme vous le savez, Mr le Maire avait émis un arrêté le 20 octobre 2020 (suite à une délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal) contre l'installation d'un pylône télécom par la société SFR.

Une requête en suspension au Tribunal Administratif de Grenoble a été déposée par SFR la veille de Noël.

Afin de répondre à cette requête **de 126 pages** (!) constituée par des avocats parisiens spécialisés dans ce genre de dossier pour SFR, il nous est apparu nécessaire de nous défendre par l'intermédiaire d'un avocat. Un mémoire en défense a été déposé le mardi 12 janvier.

Le Juge des Référé a statué le lendemain contre nous. Sous 15 jours, nous devons annuler notre arrêté. C'est une décision de justice contre laquelle nous ne pouvons aller, sauf entrer dans un conflit judiciaire long et très onéreux et à l'issue incertaine, compte-tenu des jurisprudences.

Malgré tout, Mr le maire est en contact avec les services de l'Etat (entre autres Mr le sous-Préfet) en vue d'organiser une nouvelle réunion de concertation avec SFR. La précédente réunion n'avait pas permis de trouver un arrangement avec SFR. Nous espérons que cette fois-ci, sous le patronage du Préfet, nous pourrions progresser dans cette démarche de mutualisation des infrastructures.

Le Collectif NAAR (Non Aux Antennes Relais) s'est créé sur notre commune et nous le remercions pour son soutien.

## Circuler à pied le soir



Il serait très judicieux que les piétons, les cyclistes et autres utilisateurs de trottinettes portent un bandeau ou un gilet rétro-réfléchissant, gilet qui, nous vous le rappelons, est obligatoire la nuit.

Nous encourageons les usagers les plus vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, à porter des vêtements clairs.

## Listes électorales !

Pour cela, vérifiez votre situation sur le site <https://www.service-public.fr>.

Le report des scrutins pour les élections départementales et régionales de mars 2021 n'est pas encore acté pour le mois de juin 2021.

A suivre donc.